

CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DU SPORT, DE L'ANIMATION, DU SECOURISME ET DE LA PREVENTION



CERTIFIÉ QUALIOPI & LABÉLLISÉ CERTIF' RÉGION

Actions de formation Actions permettant de faire valider les acquis de l'experience

Dossier d'inscription PSE1-PSE2

Nous vous recevons sur rendez-vous uniquement.

MUC FORMATION: Mme EL MELAYAH Cindy

cindy.elmelayah@mucformation.fr

LA FORMATION

Formation continue PSE1-PSE2: MUC FORMATION / FNMNS

Lieu:

MUC Formation, Complexe Sportif Albert Batteux, François Joseph Gossec, 34070 Montpellier

9h00-13h00 et 14h00-18h00

MONTANT DE LA FORMATION:

70€ + 12€ d'adhésion : Chèque à l'ordre du MUC OMNISPORT ou par virement





CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DU SPORT, DE L'ANIMATION, DU SECOURISME ET DE LA PREVENTION



CERTIFIÉ QUALIOPI & LABÉLLISÉ CERTIF' RÉGION

Actions de formation Actions permettant de faire valider les acquis de l'experience

DOSSIER D'INSCRIPTION		
Nom de jeune fille		OBLIGA TOIRE
	Date de naissance	
Lieu de naissance		
Département de naissa Nationalité :	ance : / //	
Commune :	Code Postal	
Téléphone :	Portable :	
E-mail		
Formation continue PS	LA FORMATION conduite par le MUC Formati SE1-PSE2 du : ur l'exactitude des renseignements fournis :	
Fait à		
	Signat	ure



Les pièces à joindre (tout dossier incomplet s	sera refusé))
--	--------------	---

1- A l'inscription :	
☐ Le dossier d'inscription complet et dûment renseigné	
☐ Une photocopie de votre carte d'identité et de votre diplôme initial PSE1 et PSE2 (si recyclage du PSE2).	
☐ Une enveloppe A4 et un timbre 20 g à transmettre par courrier ou le jour de la formation.	



CONDITIONS D'ANNULATION et DE REMBOURSEMENT

1. Droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-20 du code de la consommation, dans le cadre d'un paiement en ligne, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de sept (7) jours.

2. Désistement – Annulation

En cas d'annulation de votre part, y compris pour raisons médicales, il sera retenu :

- Plus de 15 jours avant le début de la formation : 20,00 €
- ➤ Moins de 15 jours avant le début de la formation : 35,00 €
- Moins de 7 jours avant le début de la formation : l'intégralité.

Dès le démarrage de la formation :

En cas d'abandon pour raison médicale, celui-ci devra être justifié par un certificat médical. Un montant de 30,00 € sera retenu.

En cas d'abandon en cours de formation, pour convenance personnelle, aucun remboursement ne pourra intervenir.

Le remboursement des frais d'adhésion au MUC Omnisports ne pourra se faire qu'en cas d'annulation avant le démarrage de la formation.

3. Annulation du fait du MUC

Le MUC se réserve le droit d'annuler la programmation d'une session de formation par manque d'effectif ou cas de force majeure. Les stagiaires seront immédiatement informés et un report de l'inscription sur une autre session sera proposé. Si cette solution ne convient pas au stagiaire, les sommes versées seront restituées, déduction faite des éventuels frais bancaires en cas de paiement en plusieurs fois (cf. conditions de paiement proposées).

4. Frais de recouvrement

En cas de recours contentieux pour le recouvrement des factures impayées, il sera perçu des frais forfaitaires de dossier de 30,00 €, additionné des frais de procédure éventuels.

5. Divers

Pour tout autre cas qui n'aurait pas été prévu par les présentes conditions, le MUC se réserve le droit de statuer au cas par cas.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »	
Fait à, le, le	
Signature du stagiaire :	Signature du représentant légal (si mineur) :



Positionnement secourisme

0	 Sur quelle formation êtes-vous inscrit(e) ? PSC1
\circ	PSE1
\circ	PSE2
\circ	Formation continue PSE1
0	Formation continue PSE2
	2. Quelle est la date de votre formation ?
0	3. Avez-vous un certificat dans le domaine du secourisme ?
0	Oui Non
	4. Si, oui, lequel ?
	5. Pourquoi suivez-vous cette formation ?
	6. Qu'attendez-vous de cette formation ? (Cas concrets, supports, théorie)
0 0	7. Êtes-vous en situation de handicap ? Oui Non
	8. Si oui, souhaitez-vous un accompagnement individualisé ?

